



**UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES**

ILLE-ET-VILAINE

Assemblée annuelle

23 MARS 2024

Déroulement de la matinée

09h30 – 10h15 : Présentation de l'UNAFAM délégation Ille-et-Vilaine

- Introduction par Jean-Yves BLANDEL, délégué départemental
- Bilan des activités 2023
- Perspectives 2024

10h30 – 12h15 : Les équipes mobiles comme alternatives à l'hospitalisation

10h30 : L'équipe mobile de secteur, quelle place dans la prise en charge des patients

- Carole DI MAGGIO – Cheffe d'un pôle adulte du CHGR

10h40 : La diffusion du modèle dans les secteurs du CHGR

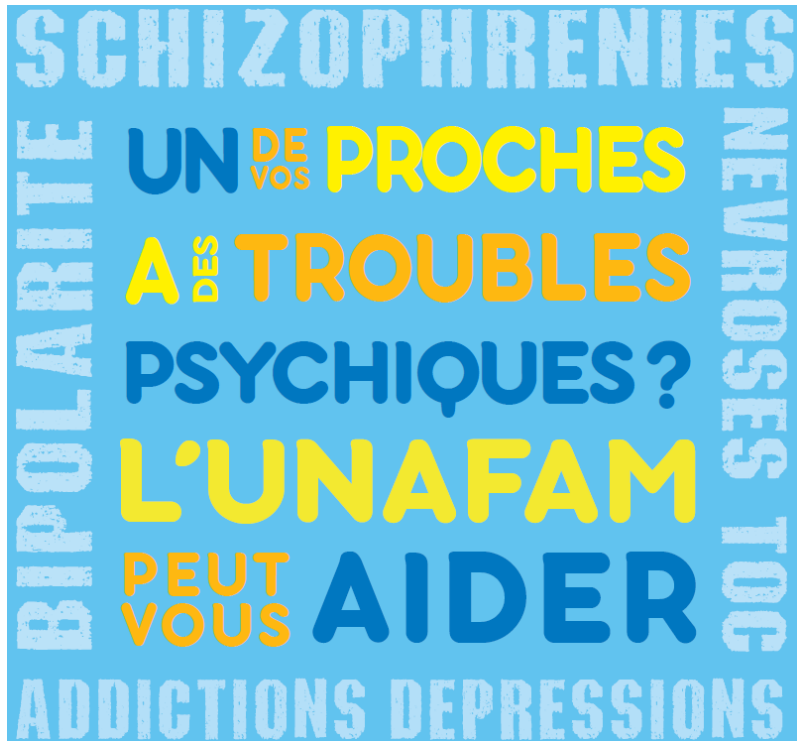
- David LEVOYER – Président de la CME

11h15 : Echanges avec la salle

Conclusion

Pot de l'amitié

L'UNAFAM présente sur toute la France



- 13 délégations régionales
- 99 délégations départementales
- 300 sites d'accueil de proximité
- Plus de 2000 bénévoles
- Près de 15 000 adhérents

Mission prioritaire de l'UNAFAM

Apporter un soutien aux familles des personnes vivant avec un handicap psychique par :

- L'accueil
- L'écoute
- L'information

L'UNAFAM s'engage en faveur de l'intérêt général

- **Lutte contre la discrimination des personnes malades et/ou en situation de handicap psychique, cherche à faire changer le regard sur les personnes en souffrance psychique et leurs familles**
- **Représente des usagers dans les instances sanitaires, médico-sociales et sociales**
- **Participe aux instances consultatives chargées de définir la politique de santé mentale (Conseils locaux de Santé Mentale CLSM; Projets Territoriaux en Santé Mentale PTSM)**
- **Promeut et soutient la création de structures d'accompagnement (par ex : Résidence d'Accueil, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale SAVS, SAMSAH....)**

Favoriser l'intégration des personnes dans la vie quotidienne

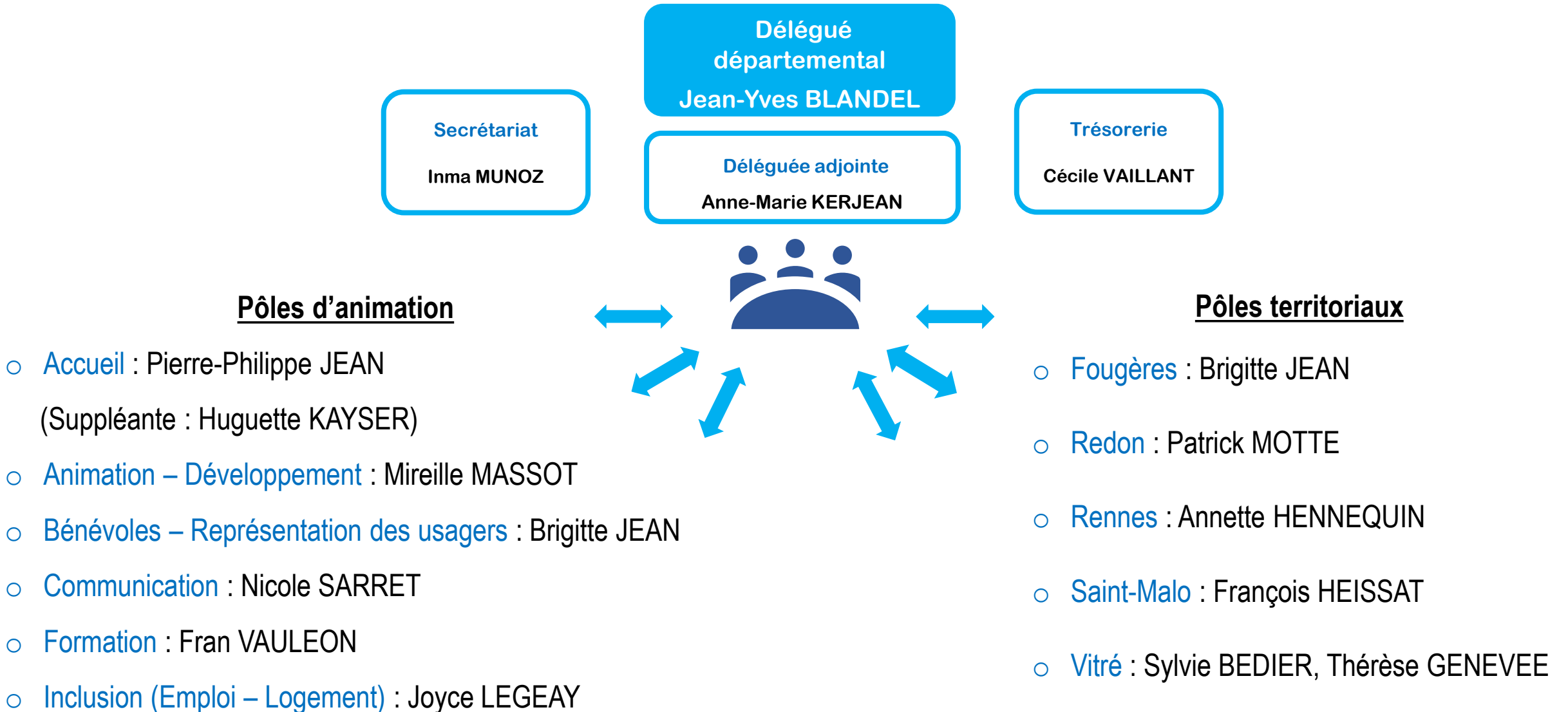
- Éviter les ruptures de soins
- Veiller à ce que les usagers bénéficient des ressources
- Œuvrer pour trouver des solutions de logement
- Soutenir la création de structures d'accompagnement
- Veiller à un accompagnement adapté
- Aider les aidants familiaux et sociaux
- Promouvoir des structures facilitant une activité occupationnelle ou professionnelle

La délégation d'Ille-et-Vilaine

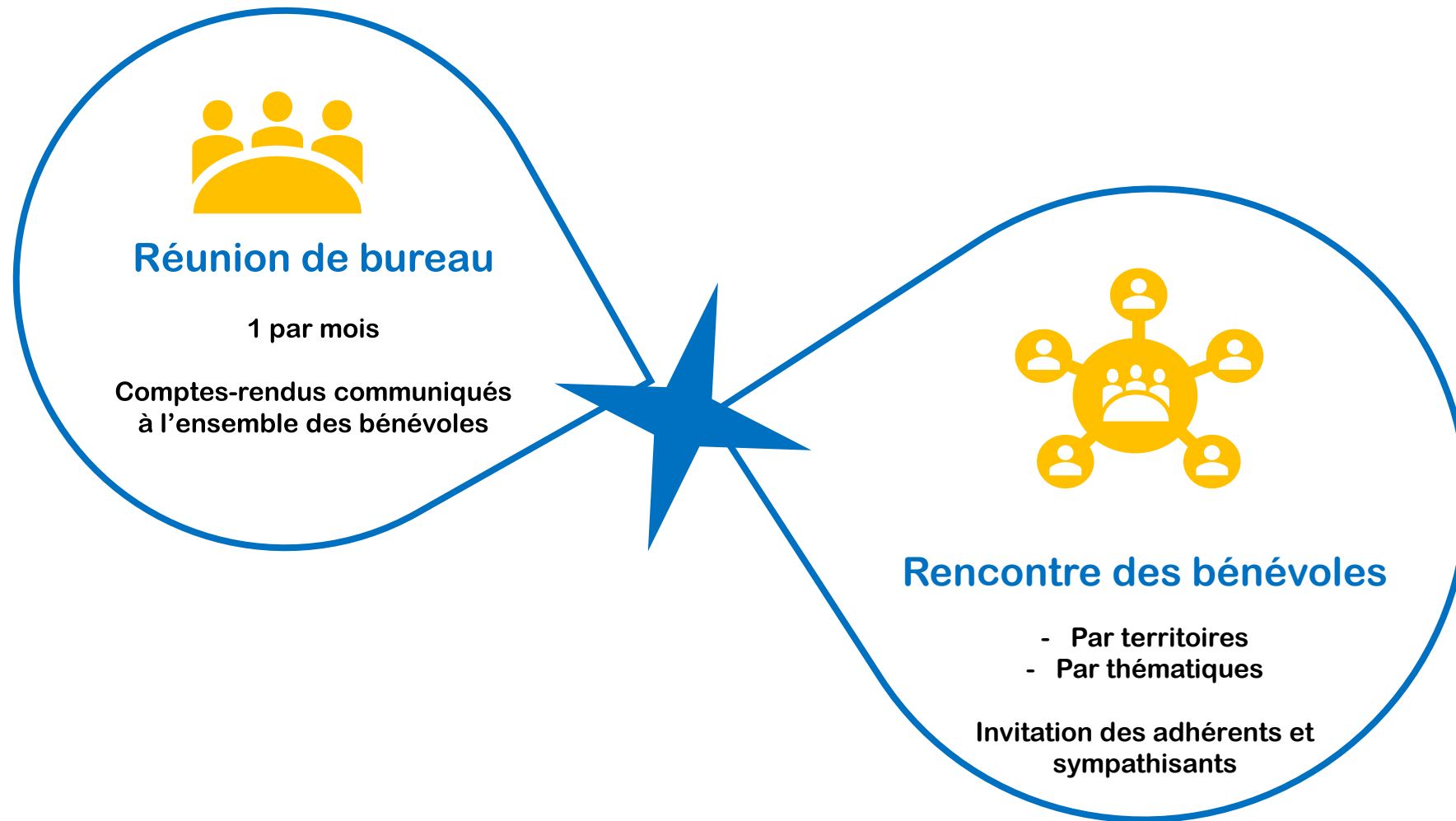
Rapport d'activité 2023

Fonctionnement associatif

Le bureau – les activités – les référents



L'organisation interne



Implication dans les activités de la délégation régionale

- Contribution à la réflexion régionale pour le nouveau Projet Régional de Santé de l'ARS Bretagne
- Rencontres entre le CREFAP et le bureau régional de l'Unafam Bretagne
- Participation à des réunions régionales avec les délégations départementales bretonnes :
 - Entre les représentants des usagers
 - Entre les bénévoles formés au programme BREF
 - Entre les bénévoles en charge de la communication
 - Entre les bénévoles accueillants (journée des accueillants, ateliers de l'éthique)
 - Journée d'information sur la PCH à Rennes
- Présence à la journée « Les ateliers du rétablissement » à Rennes (Santé Mentale France)
- Participation à la journée régionale santé mentale « Contrainte dans le soin : partageons nos savoirs pour mieux s'en passer » organisée à Brest par le CAPPs Bretagne en partenariat avec l'EREB (Espace de réflexion éthique de Bretagne), France Assos Santé Bretagne et l'Unafam

En 2023

L'action de la délégation d'Ile-et-Vilaine se traduit par :



5 612 heures
de bénévolat
3,50 ETP



L'investissement de
31 bénévoles

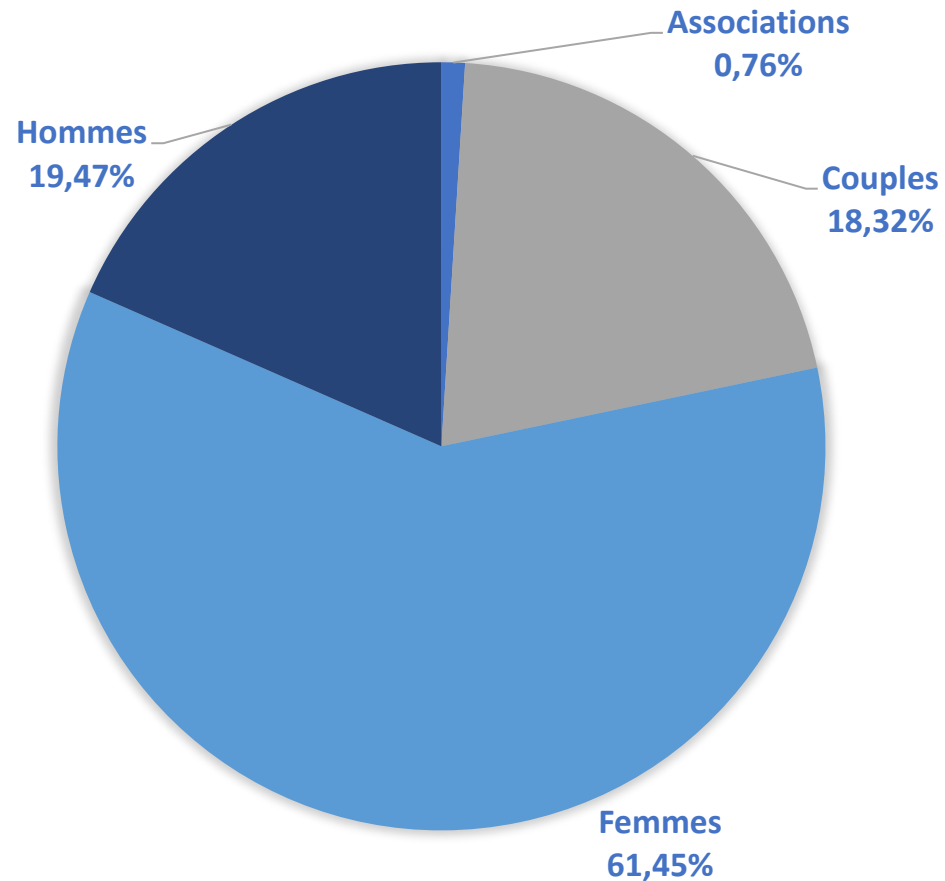


26 145 km
parcourus par les
bénévoles

Les adhérents d'Ille-et-Vilaine

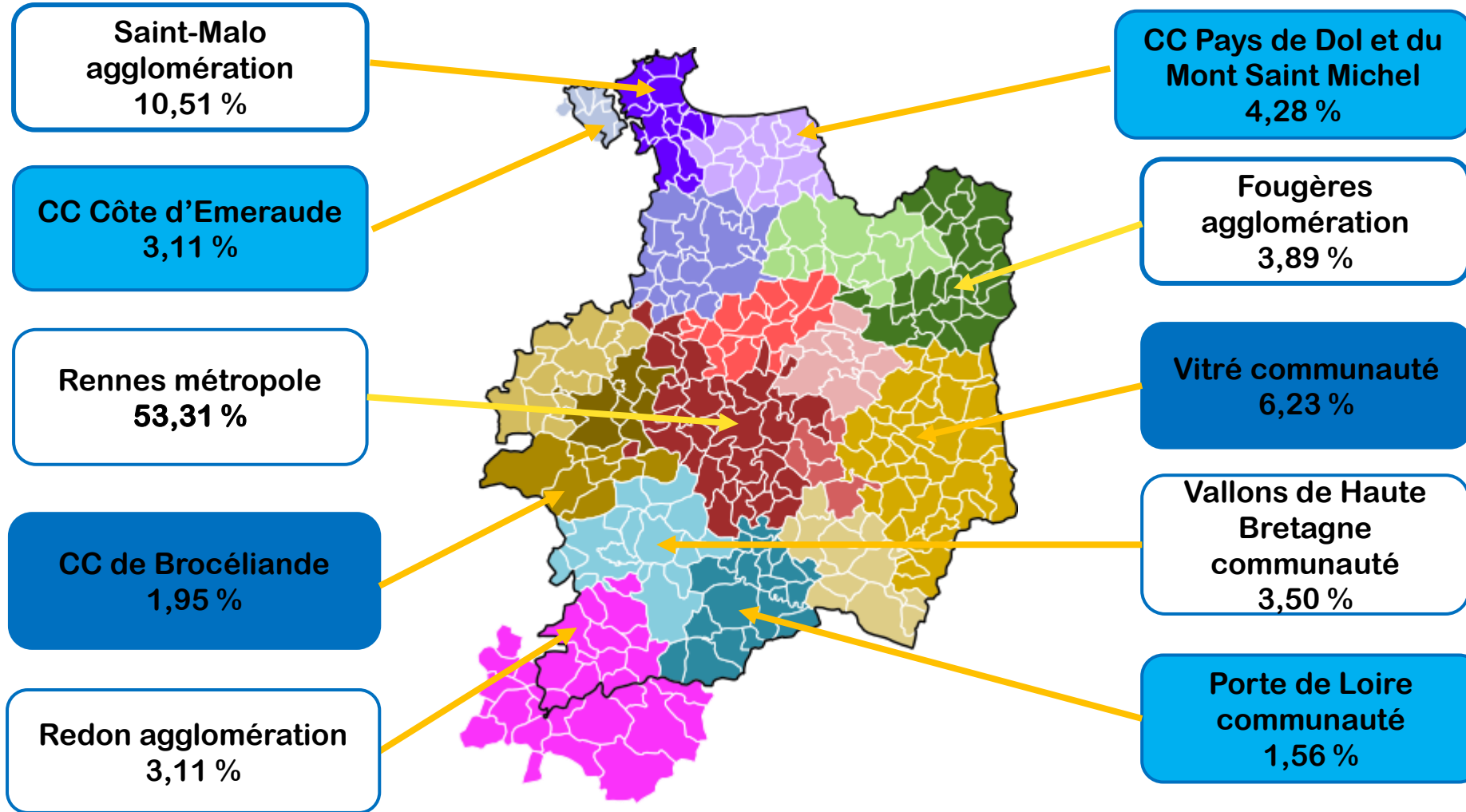
262 adhésions au 31/12/2023

LES ADHÉSIONS



- Des adhésions stables : 262 au 31/12/2023 contre 265 au 31/12/2022
- Le plus haut niveau de nouvelles adhésions depuis plusieurs années (30 en en 2023)
- ... mais un non renouvellement légèrement supérieur (33 en 2023)
- 1/3 des adhérents sont membres de l'association depuis 5 ans et un peu plus de la moitié sont adhérents depuis 10 ans

Répartition des adhésions par EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) au 31/12/23



A noter :

- Rennes métropole regroupe **50%** des adhésions
- Les Rennais représentent quant à eux **1/3** des adhérents du département

Personnes concernées par la maladie et le handicap psychique

Estimations – Ile-et-Vilaine

À partir des données INSEE 2018

Population de
l'Ile-et-Vilaine
(INSEE, 2019)

1 079 498 habitants

Pourcentage de
personnes touchées
par des troubles
psychiques

3%

soit une estimation
de

32 000
personnes

Personnes de
l'entourage
impactées par la
maladie ou le
handicap psychique
d'un de leur proche

4%

soit environ
43 000 personnes

Soutien à l'entourage

Aide à l'entourage



Permanence téléphonique

Les messages sont enregistrés sur le répondeur. Les personnes sont rappelées dans les 48h



Accueil individuel sur RV sur les lieux de permanence
Assuré par un binôme de bénévoles

Référents parcours pénal
Accueil et contacts judiciaires



Groupe de parole

Animé par un(e) psychologue et une bénévole - engagement sur plusieurs séances

Rennes - St-Malo



Espace de paroles et d'échanges (Rennes)

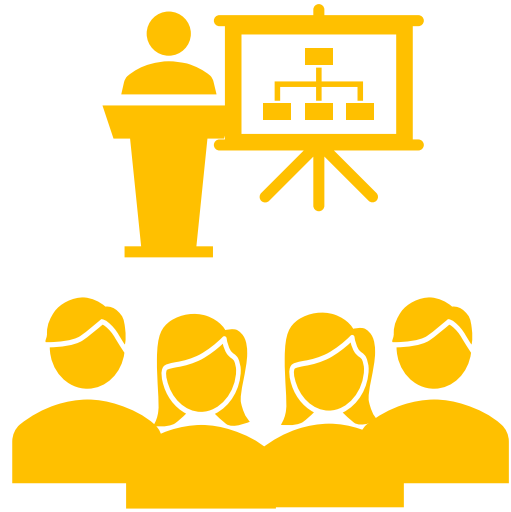
Animé par un bénévole et une infirmière
Accès libre
1 fois par mois



Cafés conviviaux
Échanges thématiques
1 organisé en 2023



L'accueil est assuré par
des pairs bénévoles
eux-mêmes concernés par la
maladie ou le handicap
psychique d'un ou plusieurs
proches



Afin d'assurer au mieux leur mission, ces bénévoles suivent

une formation spécifique.

L'accueil se fait toujours en binôme.

Aide à l'entourage



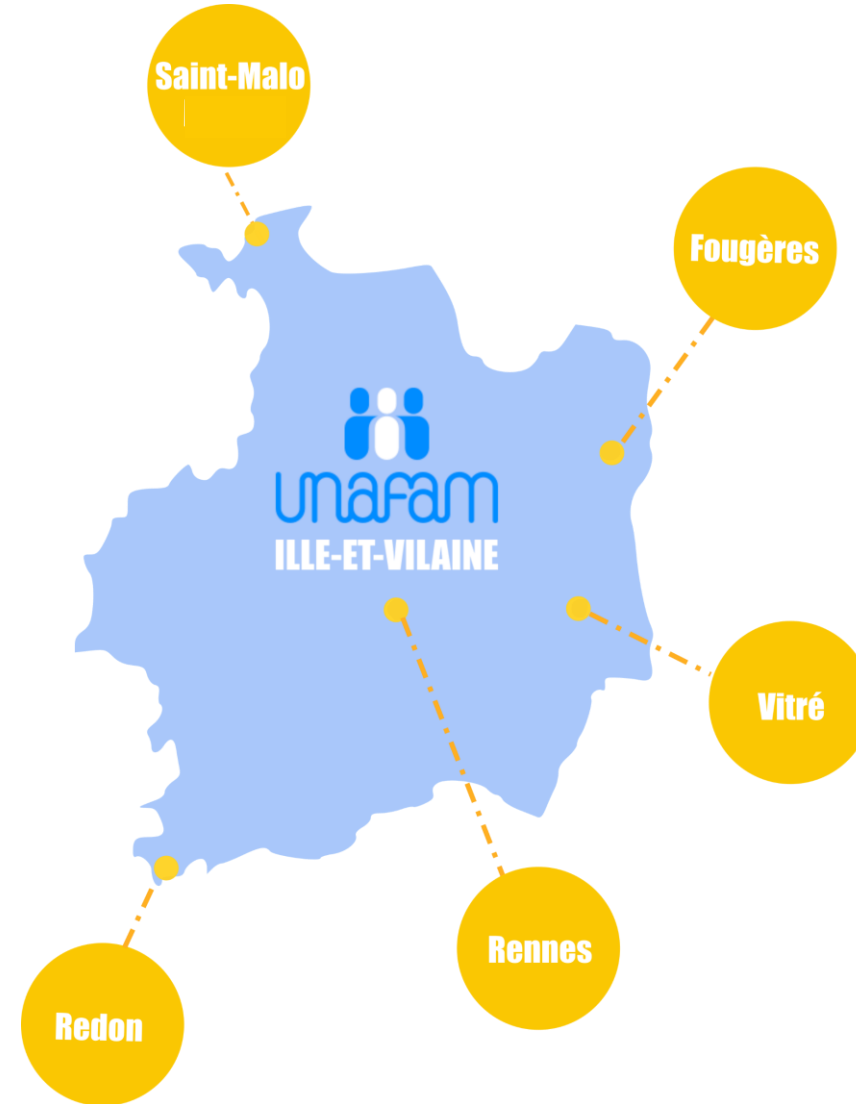
Les bénévoles
écoutent et aident
les familles à
s'orienter

- **MDPH**
Maison Départementale des personnes handicapées
- **Organismes de tutelle et curatelle**
- **SAVS – Services d'accompagnement à la vie sociale**
- **CMP – Hôpitaux, Cliniques**
Centres Médico-Psychologique, Hôpitaux de jour, hospitalisation temps plein
- **GEM et associations de patients**
Groupes d'Entraide Mutuelle
- **Service écoute-famille**
Siège UNAFAM

...

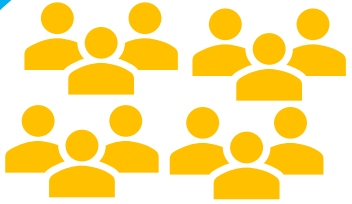
Les points d'accueil de la délégation Ille-et-Vilaine

Où nous rencontrer ?



Bilan de l'activité accueil

Accueil – Bilan 2023



18 bénévoles
Impliqués dans
l'accueil en 2023



120 personnes reçues
en 2023
(103 personnes
en 2022)



586 appels en 2023
(619 en 2022)



**Amplitude horaire de
chaque permanence**
02h00 à 03h30

**Accueil sur
rendez-vous**

Une nouveauté : le programme BREF

BREF

Programme de Psychoéducation



- Programme de psychoéducation s'adressant aux aidants (famille, entourage) qui accompagnent une personne vivant avec un trouble psychiatrique (avec ou sans diagnostic)
- 3 rendez-vous d'une heure avec deux professionnels de santé + la présence d'un bénévole Unafam à la dernière séance
- Objectifs : Proposer un espace de parole libre, obtenir des réponses rapides, être orienté vers des dispositifs d'aide

Participation de l'Unafam 35 aux entretiens BREF en partenariat avec les établissements de santé

CHGR,
Saint-Malo,
Redon,
Saint-Laurent

10 entretiens en 2023

Montée en puissance attendue en 2024

20 bénévoles formés à l'Unafam 35

Nécessité d'un vivier important pour être réactif face aux demandes

Formations à destination de l'entourage

Formations pour l'entourage organisées par la délégation en 2023



- **Journée d'information sur les troubles psychiques**
2 sessions d'une journée pour 23 participants
- **Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires**
2 sessions de 2 jours pour 25 participants
- **Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie**
1 session de 1 jour pour 10 participants
- **Dépression sévère et résistante**
1 session de 1 jour pour 11 participants
- **Atelier d'entraide Prospect**
1 session de 3 jours pour 9 participants

Formations suivies par les bénévoles

Formations suivies par les bénévoles en 2023

Formations organisées par l'UNAFAM

- Formation initiale pour les pairs-aidants familles – 2 jours - 3 bénévoles
- Formation accueil – 2 jours - 2 bénévoles

Autres formations

- Formation PSSM – 2 jours - 1 bénévole

→ 12 jours de formations au total



Interventions auprès de publics divers

Interventions

Interventions – rencontres – sensibilisations – présentations de l'association

→ Avec le Collectif Handicap 35

→ Demandes directes

● Publics variés :

- Etudiants en soins infirmiers, élèves ambulanciers
- Chauffeurs de taxi/transport scolaire
- Aides à domicile
- Professionnels du ministère de la Justice
- Manipulateurs d'électroradiologie médicale
- ...

● Exemples de thèmes :

- Incidence des troubles psychiques sur les personnes et leur entourage
- Conduite à tenir pour le transport de personnes en situation de handicap psychique
- Témoignages sur le rôle d'aidant de personnes souffrant de troubles psychiques
- Place des aidants dans la réhabilitation psychosociale et le rétablissement



Temps forts associatifs

Rencontres et événements

Semaines d'information sur la santé mentale (SISM)

Auront lieu en 2024 (Rennes, Saint-Malo, Vitré)

Forum des associations

- Saint-Malo
- Vitré

« L'instant ressources » pour les bénévoles

- 3 jours à Saint-Jacut-de-la-Mer
- 10 bénévoles

Rencontres conviviales / réunions des bénévoles

- Une à Saint-Malo
- Deux à Rennes

Partenaires

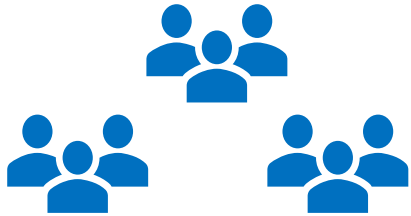
L'UNAFAM est partenaire de :

- **ARS (Agence Régionale de Santé)**
- **Établissements ou structures de soins psychiatriques publics et privés**
- **Structures d'accompagnement dédiées au handicap psychique (Etablissement Spécialisé Aide par le Travail, Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux, Groupe d'Entraide Mutuelle...)**
- **Collectivités locales (Conseil départemental, MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées, CCAS - Centre Communal d'Action Sociale, CLIC Centre Local d'Information et de Coordination...)**
- **CLSM (Conseil Locaux de Santé Mentale)**

Représentations

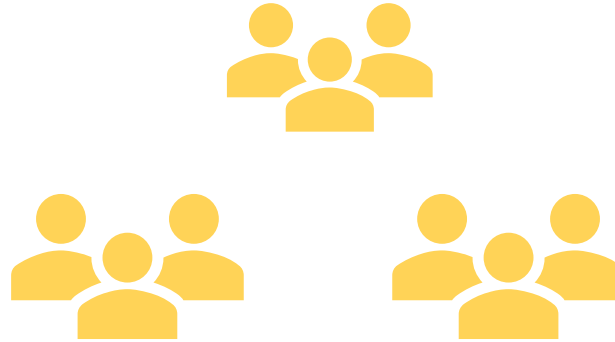
Secteur sanitaire, social et médico-social

En 2023



19

Représentations au sein
d'instances et de groupes
de travail
dans le secteur sanitaire
(16 titulaires + 3 suppléants)



37

Représentations
Au total



18

Représentations au sein
d'instances et de groupes
de travail
dans le secteur social et
médico-social
(16 titulaires + 2 suppléants)

ARS - Conseils Territoriaux de Santé

« Le CTS, conseil territorial de santé est une instance qui a vocation à participer à la déclinaison du projet régional de santé et en particulier à l'organisation des parcours de santé en lien avec les professionnels du territoire »

(Site de l'ARS)

« Un CTS comprend deux commissions, dont l'une spécialisée en santé mentale »

(ARS)

Bénévoles présents dans les CTS

Conseil Territorial de Santé Saint-Malo-Dinan

1 titulaire

Conseil Territorial de Santé Rennes-Redon-Fougères-Vitré

1 Titulaire

ARS – PTSM Projet Territorial de Santé Mentale

Qu'est-ce que le Projet Territorial de Santé Mentale ?

[Décret n°2017-1200 du 27 juillet 2017 - art. 1](#)

Article R3224-6

Le projet territorial de santé mentale a pour priorité l'organisation du parcours de santé et de vie de qualité et sans rupture, notamment pour les personnes souffrant de troubles psychiques graves et s'inscrivant dans la durée, en situation ou à risque de handicap psychique, en vue de leur rétablissement et de leur inclusion sociale.

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

Projet territorial de Santé Mentale 35
5 bénévoles

CLSM - Conseils Locaux de Santé Mentale

Qu'est-ce que CLSM?

« Un CLSM est un espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées.

*Le CLSM permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soins, il associe les acteurs sanitaires et sociaux et toute personne intéressée du territoire et définit des **objectifs stratégiques et opérationnels** ».*

Source : <http://clsm-ccoms.org/>

CLSM de Rennes
4 bénévoles

CLSM de Saint-Malo
1 bénévole

De nouveaux CLSM sont en train d'émerger : Vitré-Fougères, Pays de Brocéliande, Redon...

Commission Des Usagers

La CDU a été instaurée par la loi de 2016. Elle a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des malades et de leurs proches.

6 bénévoles répartis dans les CDU suivantes :

- Centre hospitalier de Redon : 1 titulaire
- Centre hospitalier Guillaume Regnier : 1 titulaire - 1 suppléante
- Centre hospitalier universitaire de Rennes : 1 titulaire
- Polyclinique Saint Laurent - Rennes : 1 suppléante
- Centre Hospitalier de Saint-Malo : 1 titulaire
- Centre La Thébaudais à Rennes : 1 titulaire
- Clinique de l'Espérance à Rennes : 1 suppléante

Commission Départementale des Soins Psychiatriques

La CDSP a été créée par la loi de juin de 1990 et renommée par la loi du 5 juillet 2011.

Elle est chargée de veiller au respect des libertés individuelles et de la dignité des personnes admises aux soins sans consentement.

Elle visite des hôpitaux. Elle consulte les registres relatifs aux délais d'hospitalisation ainsi que ceux concernant la durée des mises en isolement et contention.

Elle reçoit les plaintes des personnes hospitalisées en soins sans consentement hospitalisées ou non et rend un rapport à l'ARS.

1 Bénévole

Conseils de surveillance

Ses missions se concentrent sur :

- les orientations stratégiques
- le contrôle permanent de la gestion de l'établissement

Le conseil de surveillance comprend trois collèges au sein desquels siègent :

- des représentants des collectivités territoriales
- des représentants personnels de l'établissement
- des personnalités qualifiées, dont des représentants d'usagers

Son président est élu parmi les représentants des collectivités territoriales et les personnalités qualifiées.



3 bénévoles :

- 1 au CHGR
- 1 à l'Hôpital de Saint-Malo
- 1 à l'Hôpital de Redon

Commission exécutive – COMEX

Elle définit la politique générale de l'institution et en assure la gestion

1 bénévole

La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

Elle prend toutes les décisions concernant les aides et les prestations au regard de l'évaluation menée par l'équipe pluridisciplinaire mise en place au sein des MDPH (besoins de compensation et élaboration du plan personnalisé de compensation du handicap. La MDPH envoie les notifications d'orientation, aux personnes concernées, AAH, SAVS, SAMSAH, RQTH...)

3 bénévoles ont siégé dans cette commission.

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

La CDCA a été créé par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement pour renforcer la participation des personnes à l'élaboration des politiques publiques du handicap et de la vieillesse.

Son rôle est d'émettre des avis et des recommandations : prévention, accompagnement médico-sociale et accès aux soins, aides humaines ou techniques, transport, logement, etc.

Cette instance est présidée par le président du Conseil départemental et est composée de représentants des institutions, des personnes âgées et des personnes handicapées, et des professionnels.

1 titulaire - 1 suppléant

Des bénévoles membres de Conseils d'administration et de commissions au titre de l'Unafam – Parrainage de GEM

Présence dans des conseils d'administration :

- ESAT des Maffrais – Rennes : 1 bénévole
- ESAT Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine : 2 bénévoles
- Association tutélaire ATI - Rennes : 1 bénévole
- Association gestionnaire Espoir 35 : 1 bénévole
- Collectif handicaps 35 : 2 bénévoles

Parrainages de GEM :

- GEM Stratagem – Vitré : 1 bénévole
- GEM L'oxygène – Redon : 1 bénévole
- GEM Le Sémaphore – Dinard : 1 bénévole

Commissions d'admission :

- Membre de la commission d'admission Résidence accueil de Saint-Malo et habitats groupés à Dol-de-Bretagne et Paramé : 1 bénévole

Bilan financier

Bilan 2023 – Budget prévisionnel 2024

Charges 2023

28 485 €

Produits 2023

28 661 €

Subventions 23% - Cotisations 16% - Dons 15%

Budget prévisionnel 2024 équilibré

Dépenses : 28 850 €

Recettes : 28 850 €

DONS

Le montant des dons, pour l'année 2023 s'élève à 4 225 €.

Vous avez été nombreux à faire un don à l'association, soyez-en vivement remerciés.

Projets en cours et à venir

Perspectives 2024

Plan stratégique 2023-2028 de l'Unafam

- **Axe 1 : Le soutien auprès des familles concernées**

Objectif général = Renforcer et diversifier les parcours d'accompagnement pour l'entourage

- **Axe 2 : Le rayonnement vers la société**

Objectif général = Renforcer les plaidoyers et les actions de rayonnement pour que les personnes vivant avec des troubles psychiques et leurs proches puissent accéder de manière effective à leurs droits

- **Axe 3 : Les relations avec les parties prenantes externes**

Objectif général = Construire des collaborations avec les parties prenantes institutionnelles et opérationnelles

- **Axe 4 : Les forces vives internes**

Objectif général = Renforcer et diversifier nos capacités d'action, au plan départemental, régional et national

Merci de votre attention !

Et maintenant échangeons, partageons